

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Division des Etudes Economiques et Juridiques

**Conférence sur « Les Energies Renouvelables :
un bond pour le développement humain »**

Allocution de Dr Amina BENKHADRA

Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Assilah, le 10 juillet 2010

**Monsieur le Conseiller,
Altesse Royale,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général de la Fondation du Forum d'Assilah,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand intérêt et un immense plaisir que je participe à cette Conférence qui intervient dans une conjoncture de mobilisation générale, tant au niveau national, que régional et planétaire en faveur du développement à grande échelle des ressources énergétiques renouvelables au service du développement économique et humain durable.

Je voudrais tout d'abord féliciter les organisateurs de cette rencontre, particulièrement la Fondation du Forum d'Assilah et la Compagnie d'Abu Dahbi des Energies du Futur (MASDAR) pour leur initiative, qui illustre bien leur conscience de la position-clé des énergies renouvelables dans le développement durable de nos sociétés et dans la lutte contre le changement climatique et ses effets.

Je suis convaincue que les échanges et les débats qui animeront cette Conférence, rehaussé par la participation d'hommes d'Etat, de hauts responsables et d'éminents experts, permettront de dégager des propositions pour la mise en œuvre des conditions nécessaires et des dispositions appropriées afin d'assurer la réalisation de projets d'envergure de développement à grande échelle des énergies renouvelables dans notre région.

Vos débats permettront également d'échanger sur les opportunités à saisir et les défis relever pour faire des énergies renouvelables, et du secteur énergétique en général, une véritable locomotive pour un partenariat soutenu et durable dans la région d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, au service du développement humain de cette région.

Le choix des Emirats Arabes Unis comme invité d'honneur de cette rencontre est particulièrement opportun, compte tenu de l'engagement de ce pays en faveur du développement des énergies renouvelables. D'ailleurs, ce pays abrite le siège de l'IRENA, qui est la première agence internationale exclusivement dédiée à la diffusion et à la coopération en matière d'énergies renouvelables.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau international, le monde connaît de profondes mutations qui vont transformer l'ordre productif actuel pour assurer un développement durable alliant croissance économique responsable, partage équitable des richesses et lutte contre le changement climatique. Dans cette perspective, les énergies renouvelables, propres et inépuisables, prendront progressivement la relève des sources d'énergies fossiles. Elles permettront à la fois de sécuriser à long terme l'approvisionnement énergétique de la planète et de lutter contre le changement climatique, dû essentiellement aux utilisations des énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre.

Les énergies renouvelables ont connu une forte progression pendant ces dernières années ; et notamment l'énergie solaire qui s'est accrue à un taux de 22% par an depuis 1996. Elle va connaître un développement accéléré avec les progrès technologiques rapides et qui vont contribuer à la généralisation de son utilisation qui est aujourd'hui limitée aux pays industrialisés et aux pays émergents comme la Chine et l'Inde.

La génération d'électricité d'origine éolienne a connu au niveau mondial une progression annuelle moyenne de 30% pendant les dix dernières années pour atteindre une puissance installée de plus de 159 GW en 2009 qui permet d'éviter l'émission annuelle de plus de 200 millions de tonnes de CO2. A cette allure, les énergies renouvelables deviendront dès 2015 la seconde source de génération d'électricité après le charbon. Grâce à la maturation rapide de leurs technologies et à la baisse des coûts de l'électricité qu'elles produisent, les énergies éolienne et solaire vont devenir compétitives avec les combustibles fossiles pour permettre leur utilisation massive dans les prochaines décennies.

Les investissements annuels dans les énergies renouvelables, hors la grande hydraulique, ont été multipliés par six depuis 2004 pour s'élever à 120 milliards \$US en 2008. Le développement des énergies renouvelables reste pour le moment tributaire de la volonté politique des Etats parce que les coûts d'investissement et de production à partir des "énergies vertes" demeurent encore élevés comparativement aux combustibles classiques. Grâce aux avancées technologiques attendues, elles vont devenir à moyen et long terme plus compétitives et se passer ainsi de toute subvention.

Au niveau mondial, cette rencontre se tient à mi-chemin entre les **conférences des Nations Unies sur les changements climatiques de Copenhague** et de **Cancun**, dans une conjoncture d'attente et d'espoir de la part des pays en développement quant à la mise en place d'un **instrument global et juridiquement contraignant** leur permettant d'accéder aux financements nécessaires et aux technologies appropriées et de renforcer leurs capacités humaines.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Maroc connaît une réelle **dynamique** de réformes en matière de **protection de l'environnement et de développement durable**, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste.

Cette dynamique vient **compléter** les importantes réformes entreprises sur les **plans économique et social** afin d'accélérer la croissance économique, de mieux intégrer le Maroc à l'économie mondiale, d'assurer le développement humain de tous les citoyens et de réduire les disparités régionales.

Notre stratégie de développement durable se retrouve au cœur des **stratégies sectorielles volontaristes** adoptées afin d'assurer une croissance économique forte et durable et un développement humain intégré, notamment dans les secteurs **l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et du logement**.

Notre **projet de société en matière de protection de l'environnement et de développement durable** se trouve aujourd'hui particulièrement illustré par l'élaboration de la **Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable**, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, afin de **renforcer notre gouvernance** et **stimuler notre action environnementale**.

En fait, nous avons déjà entrepris plusieurs programmes dans le cadre de notre politique environnementale, notamment en matière d'**Assainissement liquide** ; de **Gestion des Déchets Ménagers** ; de **prévention de la pollution industrielle** ; de **lutte contre le Réchauffement Climatique** ; et de **protection et valorisation de la biodiversité**.

En accompagnement à ces programmes, qui sont menés selon une approche **territoriale et partenariale**, d'importants efforts ont été entrepris en matière **d'éducation**, de **sensibilisation**, de **formation**, de **législation**, **d'observation** et de **financement**.

Mesdames et Messieurs

Face au **changement climatique**, nous avons développé d'ambitieux mécanismes **d'adaptation** et des programmes **d'atténuation**.

Conformément à notre stratégie énergétique, qui se trouve au cœur des politiques **d'atténuation**, plusieurs chantiers sont en marche, notamment en matière **d'énergies renouvelables** où d'importantes actions ont été initiées, permettant d'inscrire le Maroc dans la dynamique régionale et internationale que connaît ce secteur.

Par ailleurs, face à notre dépendance énergétique et à des prix de l'énergie durablement élevés et volatils, notre stratégie énergétique nous permet d'agir : en maîtrisant notre demande énergétique, en utilisant plus efficacement l'énergie que nous consommons, en développant les énergies alternatives et en renforçant le marché énergétique régional.

Afin de mobiliser notre important potentiel solaire, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a lancé le 2 novembre dernier **un vaste programme intégré et volontariste de production électrique à partir de l'énergie solaire**. Des centrales électriques d'une puissance totale de **2000 MW** seront construites entre 2015 et 2019 sur cinq sites choisis.

Dans le prolongement de cet élan, **la filière éolienne sera accélérée grâce au lancement le 28 juin dernier par** Sa Majesté Le Roi du Projet Marocain d'Énergie Éolienne, qui portera la puissance électrique installée d'origine éolienne de 280 MW actuellement à 2000 MW en 2020.

Ce projet, dont le coût d'investissement est estimé à 31,5 milliards de dirhams, permettra d'intégrer la fabrication d'équipements pour les parcs éoliens dans le tissu industriel national pour amplifier et pérenniser son impact sur l'économie nationale.

A l'achèvement de ces programmes, la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée totale atteindra 42%.

En réalisant ce projet marocain d'énergie éolienne et le projet marocain de l'énergie solaire, notre pays réduira ses importations d'énergie en économisant annuellement **2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible fossile**, évitant ainsi l'émission de près de **9 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an**.

Mais au-delà de la satisfaction de nos besoins énergétique futurs, ces plans ambitieux sont ceux de la transition énergétique possible, d'un plan de développement économique possible, d'une autonomie énergétique possible, dans un monde de rareté. Ces plans permettront à notre pays d'être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique, d'être dans le peloton de tête des pays qui maîtriseront l'utilisation des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables, notamment le solaire qui sera sans doute l'énergie renouvelable la plus mûre et la plus rentable à un horizon de 10 à 15 ans.

En matière **d'efficacité énergétique**, axe prioritaire de notre stratégie énergétique, nos programmes ciblent les principaux **secteurs consommateurs**, notamment l'industrie, le transport et l'habitat. Ils réserveront une place de choix à nos **villes**, afin d'assurer de manière intégrée et concertée un **développement urbain durable**. Nous ambitionnons d'économiser 12% d'énergie d'ici 2020.

Afin d'accompagner ce développement et donner la visibilité nécessaire aux opérateurs et aux investisseurs, **des dispositifs législatifs, réglementaires et institutionnels** ont été adoptés. Il s'agit, notamment, de la loi sur les énergies renouvelables qui contribuera en particulier à la promotion de la production et de l'exportation de l'électricité verte.

Le développement durable de notre pays suppose également un investissement important dans la **formation** et une impulsion forte à la **recherche**, au **développement** et à **l'innovation technologique** orientés vers le **développement durable**.

Les **technopôles** en cours de lancement permettront d'associer des entreprises innovantes, notamment internationales, des centres de recherche et des organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale afin de dégager des synergies autour de projets innovants, particulièrement en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Mesdames et Messieurs,

L'intégration du Maroc dans le système énergétique euro-méditerranéen constitue un axe majeur de notre stratégie énergétique du fait de notre position géostratégique.

Le Maroc pourrait jouer un rôle important dans la coopération énergétique régionale, notamment par un développement stratégique des infrastructures nationales de transit et de stockage des ressources énergétiques.

De même que le Maroc supporte les initiatives régionales comme DESERTEC, le Plan solaire méditerranéen et Transgreen..

Le développement des projets d'énergie solaire se doit d'être intégré dans une vision régionale plus large.

A cet égard, le **Plan Solaire Méditerranéen**, projet phare de l'Union pour la Méditerranée, favorisera le développement à plus grande échelle des énergies renouvelables dans les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée, afin de faciliter les exportations d'électricité verte vers l'Europe et combler leur déficit prévu en eau potable par le dessalement de l'eau de mer.

L'intérêt des projets d'énergie solaire à grande échelle réside également dans l'opportunité de recourir à cette ressource énergétique pour **satisfaire les besoins grandissants en eau potable** des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et faire face à la menace de pénurie de cette ressource vulnérable, notamment par les conséquences du changement climatique et les concurrences entre secteurs dont elle fait l'objet.

Les perspectives dans notre région sont bien inquiétantes : le stress hydrique va s'y intensifier en Méditerranée du fait d'un réchauffement climatique particulièrement élevé, de la dégradation de la qualité des ressources en eau disponibles et de la hausse de la demande en eau (50 km³ de plus d'ici 2025 pour atteindre 330 km³/an), principalement dans les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée.

Les ressources en eau renouvelables seront insuffisantes pour satisfaire les besoins et on s'attend à ce que les quantités d'eau disponibles par habitant diminuent de moitié d'ici 2050.

D'ailleurs, un bon nombre de pays du Sud et de l'Est de la méditerranée dépendent presque exclusivement des nappes souterraines et des technologies non traditionnelles telles que le dessalement et la réutilisation des eaux usées.

Au Maroc, l'aridité du climat et la rareté des ressources en eau conventionnelles impose le recours progressif au dessalement de l'eau de mer pour l'alimentation en eau potable des régions côtières du pays, notamment dans les Provinces du Sud.

Notre capacité est appelée à croître rapidement, compte tenu de la programmation d'importants projets de dessalement, notamment pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Agadir (capacité de production de 200 000 m³/j). Ces unités de dessalement pourront être combinées à des centrales solaires à concentration.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation des projets d'énergie solaire dans notre région suppose la mise en œuvre du **cadre législatif, institutionnel et organisationnel** approprié et des dispositifs pertinents en matière de **régulation des marchés**.

Ces projets requièrent également la **consolidation et le développement** des **interconnexions électriques**, la mise en œuvre d'un réseau de coopération en matière **d'innovation technologique** et la mobilisation de **financements** relativement conséquents.

A cette fin, je voudrais lancer un appel à l'Union Européenne et aux institutions financières internationales pour qu'elles s'associent davantage à nos projets, notamment ceux qui revêtent un caractère régional à effet intégrateur, et qu'elles mobilisent les moyens financiers et techniques nécessaires en vue de leur réalisation.

Nous devons également innover en matière de financement, notamment par le recours aux opportunités offertes par les **Mécanismes de Développement Propre**.

Je me réjouis à cet égard du lancement il y a peine trois semaines du **fonds méditerranéen InfraMed** qui permettra de soutenir nos investissements dans le secteur de l'énergie, mais également dans les domaines du transport et du développement urbain.

Mesdames et Messieurs,

Vos échanges sont essentiels car nous devons tous agir, de manière solidaire et concertée, afin de construire un partenariat énergétique basé sur de multiples réseaux de solidarité financière, humaine et technologique, au service d'un développement économique et social serein, maîtrisé et durable de nos sociétés et d'une économie où l'homme et la nature sont enfin réconciliés.

Je vous remercie de votre attention.